### **SÉANCE ORDINAIRE LUNDI LE 6 FÉVRIER 2023 À 20H00 ORDRE DU JOUR**

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023.
- 3. Approbation des comptes.
- 4. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
- 5. Félicitations à madame Nathalie Lévesque pour son poste de directrice de la chambre de commerce.
- 6. Nomination d'un finaliste de Saint-Adelphe au Gala Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie 2023.
- 7. Acceptation du rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques de la RICM.
- 1<sup>er</sup> versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac (RICM).
- 9. Renouvellement de l'assurance-caution et de la cotisation à l'ADMQ pour l'année
- 10. Renouvellement de la contribution 2023 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio).
- 11. Acceptation du remboursement pour le programme d'aide au recrutement des pompiers.
- 12. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 133 500\$ qui a été réalisé le 16 janvier 2023.
- 13. Acceptation de la soumission de Construction Cossette Lafontaine pour les réparations du Préau.
- 14. Demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports pour la réfection de ponceaux.
- 15. Demande d'aide financière dans le cadre du programme emploi jeunesse de l'ACPL.
- 16. Tirage d'une toile peinte par madame Carmen Lavoie par contribution volontaire dont les revenus seront remis au camp de jour de Saint-Adelphe.

17.	7. VARIA :		
	a)		
18.	Période de questions.		
19.	Levée de l'assemblée.		

Daniel Bacon, directeur général

# 6 février 2023 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE MRC DE MÉKINAC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le sixième jour de février de l'an 2023, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présente madame la conseillère Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Denis Bordeleau, Normand Cossette, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire s monsieur Paul Labranche.

0 contribuable assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h00.

### 2023-02-016 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé madame la conseillère Suzanne Tessier Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. Adopté

### 2023-02-017 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier, soit adopté tel que rédigé par le directeur général monsieur Daniel Bacon. Adopté

### 2023-02-018 Approbation des comptes

17548 A.Q.D.R. Mékinac	45,00
17549 Art Graphique	112,39
17550 Boulangerie Germain (buffet Noël)	373,56
17551 Capital Propane inc.	206,96
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
17552 Service cité propre	3 615,96
17553 Les compteurs Lecompte Ltée	1 159,22
17554 La Coop Novago	51,72
17555 Réseau Biblio	25,87
17556 Daniel Durocher	563,15
17557 Electromega Ltée	45,99
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
17558 Eurofins Environex	747,35
17559 Excelpro automation	1 102,61
17560 Fournitures Denis	78,17
17561 Le Groupe A & A	348,77
17562 Le groupe Harnois	2 333,03
17563 Librairie Renaud-Bray inc.	26,20
•	•
17564 MGEF	379,42
17565 Mesar bâtiments et infrastructures	28 879,62
17566 MRC de Mékinac	5 306,22
17567 Pierre Naud inc.	231,06
17568 Protection incendie CFS Ltée	126,47
17569 Salon Carole St-Arneault (bon achat St-Adelphe en lumières)	
,	50,00
17570 Signoplus	531,76
17571 Annulé	0,00
17572 Alimentation BG	1 269,40
17573 MGEF inc.	47 139,75
17574 Fixe info	2 495,98
17575 PG Solutions inc.	9 915,45
17576 ESRI Canada	1 276,22
17577 Fixe info	2 495,98
17578 FQM Assurances inc.	31 179,45
17579 PG solutions inc.	9 915,45
17580 Annulé	0,00
17581 Annulé	0,00
17582 Rémi Blouin, Geneviève Morin (remb. Tx 5° année)	403,27
17583 Marc-Olivier Groleau (remb. Tx 5° verse.)	758,03
17584 Sébastien Ducharme (remb. Tx 5° verse.)	937,43
17585 Lyna Mongrain (remb. Tx 5° verse.)	471,78
17586 Laurie Fraser (remb. Tx 5° verse.)	649,49
17587 Caroline Doucet (remb. Tx 4e verse.)	480,14
17588 Gilles Déry, Sylvie Perron (remb. Tx 3° verse.)	441,15
17589 Sabrina Locas (remb. Tx 3e verse.)	377,09
17590 Stéphanie Boissinot (remb. Tx 3° année)	283,52
17591 Laurent Leduc (remb. Tx 3° verse.)	216,68
17592 Gisèle Davidson, Jean Vincent (remb. Tx 3° verse.)	301,06
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
17593 Marc-Antoine Denis, Andréanne Bellemare (remb. Tx 3° ver.)	738,03
17594 Philip St-Onge (remb. Tx 2e verse.)	127,00
17595 Sylvie Cossette (remb. Tx 2e verse.)	236,45
17596 Claudette Tessier (remb. Tx 2e verse.)	286,30
17597 Yvon Bisson, Carole Leroux (remb. Tx 2e verse.)	382,38
17598 Roger Laberge (remb. Tx 2° verse.)	161,81
17599 Yannick Marcotte, Melodie Gagné (remb. Tx 2e verse.)	
17600 Jean-Philippe Marceau (remb. Tx 2º verse.)	615,49
17601 Michael Beaumier, M-Pier Labonté (remb. Tx 2º verse.)	1 079,47
17602 Michel Alarie (remb. Tx 2e verse.)	1 079,47 450,61
17602 Michel Alarie (remb. Tx 2º verse.) 17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2º verse.)	1 079,47 450,61 204,98
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2º verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2º verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2º verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.) 17610 Paul Labranche (décos Noël, régie incendie)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24 411,20
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.) 17610 Paul Labranche (décos Noël, régie incendie) 17611 Postes Canada	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24 411,20 1 586,66
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.) 17610 Paul Labranche (décos Noël, régie incendie) 17611 Postes Canada 17612 Telus	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24 411,20 1 586,66 696,33
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.) 17610 Paul Labranche (décos Noël, régie incendie) 17611 Postes Canada 17612 Telus 17613 Telus	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24 411,20 1 586,66 696,33 138,50
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.) 17610 Paul Labranche (décos Noël, régie incendie) 17611 Postes Canada 17612 Telus 17613 Telus 17614 Lucie Durocher (ent. ménager)	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24 411,20 1 586,66 696,33 138,50 2 250,00
17603 Francis Lepage, Charlotte Rosa (remb. Tx 2e verse.) 17604 Dany Janvier, Manon Charlebois (remb. Tx 2e verse.) 17605 Denis Savard, Marie-Claude Germain (remb. Tx 2e verse.) 17606 Marie-Hélène Bacon, Reynald Bacon (remb. Tx 1er verse.) 17607 Marc-André Denis (remb. Tx 1er verse.) 17608 Denis Bellegarde (remb. Tx 1er verse.) 17609 Nicolas-Jacques Girard (remb. Tx 1er verse.) 17610 Paul Labranche (décos Noël, régie incendie) 17611 Postes Canada 17612 Telus 17613 Telus	1 079,47 450,61 204,98 133,13 435,57 990,90 168,23 296,30 197,21 65,24 411,20 1 586,66 696,33 138,50

17616 MGEF 47 139,75 (**265 264.40**)

Hydro 9 828,16 Visa 115,38

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de janvier 2023 au montant de **275 207,94\$** ci-dessus approuvés.

**Adopté** 

### Lecture de la correspondance

- Ministère de la Sécurité publique du Québec : Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents tempête hivernale survenue les 23 et 24 décembre 2022, dans des municipalités du Québec.
- Ministère des finances du Québec : Solde de la dette à long terme au 31 décembre 2022 :
- <u>Ministère des Transports</u> : Avis de dépôt du montant de 17 256,75\$ de la subvention à l'investissement ;
- Régie des incendies du Centre-Mékinac : Rapport d'inspection de la CNESST ;
- <u>Régie des incendies Centre Mékinac</u> : Demande pour ajout de luminaires d'urgence à la caserne de Saint-Adelphe;
- <u>Transports et Mobilité durable</u>: Analyse de la demande d'aide financière en analyse pour le volet Double vocation du programme d'aide à la voirie locale (PAVL), décision rendue dans les meilleurs délais par le Ministère;
- MRC Mékinac (Carl Jutras) : Estimé pour le prolongement du réseau d'eau potable sur la route 352;
- MRC Mékinac : Suivi- implication comité culturel de la MRC de Mékinac;
- Hydro-Québec : Accusé de réception de la plainte;
- Réseau Biblio : Facturation pour l'an 2023 (contribution et frais informatique);
- Réseau Biblio : Formulaire de données financières pour l'année 2022;
- <u>Municipalité de Lac-aux-Sables</u> : Demande d'appui financier pour la réalisation du 125<sup>e</sup> anniversaire de Lac-aux-Sables;
- <u>UPA Mauricie</u>: Invitation à la 9<sup>e</sup> édition du Gala des Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie le 20 avril prochain où un finaliste de St-Adelphe est en nomination dans la catégorie Employeur Mékinac: Monsieur Sylvain Fraser pour la ferme Terranous.
- Carrefour Emploi Mékinac : Semaine des régions/Place aux Jeunes;
- <u>École secondaire Paul-Le Jeune</u> : Remerciements du comité de l'album des finissants pour l'achat de publicité;
- Carmen Lavoie : Envoi de trois choix de ses œuvres pour amasser des fonds.

### 2023-02-019 <u>Félicitations à madame Nathalie Lévesque pour son poste de directrice de la chambre de commerce de Mékinac</u>

CONSIDÉRANT la nomination de madame Nathalie Lévesque à titre de directrice de la Chambre de commerce de Mékinac.

CONSIDÉRANT que ses expériences de travail antérieures feront assurément en sorte qu'elle excellera au poste de direction.

### EN CONSÉQUENCE :

Et résolu à l'unanimité:

Que tous les conseillers, les employés municipaux ainsi que monsieur le maire souhaitent la meilleure des chances à madame Lévesque pour son nouveau poste de directrice à la Chambre de commerce de Mékinac.

Adopté à l'unanimité

## 2023-02-020 Nomination d'un finaliste de Saint-Adelphe au Gala Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie 2023

CONSIDÉRANT que l'U.P.A. Mauricie tiendra une 9<sup>e</sup> édition du Gala des Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie le 20 avril prochain;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une soirée de reconnaissance permettant de célébrer et de valoriser le travail des entreprises et travailleurs qui se démarquent par

leur contribution sociale, économique et environnementale, à travers 10 catégories;

CONSIDÉRANT que le représentant de la Municipalité de Saint-Adelphe fait partie des lauréats et finalistes à ce Gala, soit :

M. Sylvain Fraser pour la ferme Terranous dans la catégorie Employeur Mékinac.

#### **EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe parraine le finaliste qui représentera Saint-Adelphe dans la catégorie susmentionnée au coût de 275\$ plus taxes.

Que ce partenariat accordera à notre municipalité une visibilité sur le billet remis au finaliste.

Que le nom de la Municipalité de Saint-Adelphe paraîtra dans la liste des parrains sur une affiche disposée à l'entrée de la salle où se tiendra l'événement, ainsi que dans les capsules vidéo concernant les finalistes.

Adopté

### 2023-02-021 Acceptation du rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques de la RICM

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies du Centre Mékinac a présenté aux municipalités membres son rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques pour approbation;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Adelphe ont pris connaissance dudit rapport;

#### **EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques préparé par la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Adopté

### 2023-02-022 <u>1er versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac (RICM)</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le 1<sup>er</sup> versement au montant de 27 527,20\$, dû le 1<sup>er</sup> février 2023. Cette somme représentant le premier versement sur les trois de la somme payable.

Adopté

Monsieur le conseiller Denis Bordeleau déclare avoir un intérêt dans la prochaine résolution. Il s'est abstenu de participer aux discussions ainsi que lors de l'adoption de la résolution no 2023-02-023.

### 2023-02-023 Renouvellement de l'assurance-caution et de la cotisation à l'ADMQ pour l'année 2023

CONSIDÉRANT que monsieur Daniel Bacon, directeur général prendra sa retraite le 30 mars 2023;

CONSIDÉRANT que monsieur Bacon n'a pas renouvelé son assurance caution et son sa cotisation à l'ADMQ pour l'année 2023

CONSIDÉRANT que madame Caroline Moreau, directrice générale adjointe a renouvelé son assurance caution et sa cotisation à l'ADMQ pour l'année 2023.

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le paiement de l'assurance caution (cautionnement et responsabilité professionnelle, assurance frais juridiques) de l'Association des directeurs municipaux du Québec et la cotisation pour faire partie de cette association en 2023, pour un montant total de 983,13\$ incluant les taxes.

Adopté

### 2023-02-024 Renouvellement de la contribution 2023 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio)

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordelea

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe renouvelle sa contribution annuelle 2023 au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc. au montant de 7 935,28\$ incluant les taxes.

Adopté

### 2023-02-025 Acceptation du remboursement pour le programme d'aide au recrutement des pompiers

CONSIDÉRANT que la résolution 2020-05-101 avait été adoptée dans le but de promouvoir le recrutement de pompiers à la Régie des incendies

Centre-Mékinac.

CONSIDÉRANT que cette résolution offrait des primes monétaires pour les recruteurs ainsi que pour les candidats intéressés à suivre la formation pour devenir pompier avec attestation de diplôme de réussite.

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu:

Que la municipalité de Saint-Adelphe, tel que stipulé dans la résolution 2020-05-101, verse à la candidate, madame Lyna Mongrain, la somme de 1000\$ pour avoir complété et réussi la formation comme pompière à la Régie des incendies Centre-Mékinac.

Que le conseil municipal de Saint-Adelphe félicite madame Mongrain pour la réussite de sa formation comme pompière à la Régie des incendies Centre-Mékinac et lui souhaite la meilleure des chances pour l'entrée dans ses nouvelles fonctions.

Adopté

### 2023-02-026 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 133 500\$ qui a été réalisé le 16 janvier 2023

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Saint-Adelphe souhaite emprunter par billets pour un montant total de 133 500 \$ qui a été réalisé le 16 janvier 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2017-306	100 100 \$
2017-306	33 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

#### **EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- 1. les billets seront datés du 16 janvier 2023 ;
- 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 janvier et le 16 juillet de chaque année ;
- 3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	24 300 \$	
2025.	25 400 \$	
2026.	26 700 \$	
2027.	27 900 \$	
2028.	29 200 \$	(à payer en 2028)
2028.	0 \$	(à renouveler)

Adopté

### 2023-02-027 <u>Acceptation de la soumission de Construction Cossette Lafontaine pour les</u> réparations du Préau

CONSIDÉRANT que des travaux de réparations devront être effectués sur le Préau.

CONSIDÉRANT que deux contracteurs ont été approchés pour des soumissions soit : Construction JAY Gignac au coût de 5950,29\$ avant taxes et Construction Cossette Lafontaine au coût de 2880,00

avant taxes.

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de construction Cossette Lafontaine pour faire les réparations sur le Préau au coût de 2880\$ avant les taxes et que les travaux seront exécutés en saison estivale.

Adopté

### 2023-02-028 <u>Demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports pour la réfection de ponceaux</u>

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le maire et le directeur général sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adopté

### 2023-02-029 Demande d'aide financière dans le cadre du programme emploi jeunesse de l'ACPL.

CONSIDÉRANT que le programme ACPL offre des contributions salariales aux employeurs afin de créer des expériences de travail d'été de qualité pour les jeunes de 15 à 30 ans;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe souhaite procéder à l'embauche d'un étudiant pour la saison 2023 afin de procéder à l'entretien des aménagements floraux et des jardins communautaires dans la Municipalité.

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme emploi jeunesse de l'ACPL au gouvernement du Canada 2023.

Adopté

### 2023-02-030 <u>Tirage d'une toile peinte par madame Carmen Lavoie par contribution volontaire dont les revenus seront remis au camp de jour de Saint-Adelphe</u>

CONSIDÉRANT que madame Carmen Lavoie a offert gracieusement une de ses toiles dans le but d'amasser des fonds pour un organisme de Saint-Adelphe au choix du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont opté pour une contribution volontaire au coût de 10\$ par participation (pour un maximum de 100 contributions);

CONSÉDÉRANT que les membres du conseil ont choisi que les fonds amassés seront remis au camp de jour de Saint-Adelphe saison 2023.

**EN CONSÉQUENCE:** 

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe fera la promotion de la contribution volontaire au coût de 10\$ chacun.

Que la municipalité exposera à la bibliothèque les toiles peintes par madame Carmen Lavoie.

Que la personne qui remportera le tirage pourra faire son choix parmi une de ces toiles.

Que le tirage aura lieu au bureau municipal jeudi, le 6 avril 2023.

Que la municipalité remettra tous les revenus engendrés par la contribution volontaire au camp de jour de Saint-Adelphe saison 2023.

Adopté

2023-02-031	<u>Levée de</u>	<u>l'assemblée</u>	<u>à 20h12</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski que la séance soit levée.				
Paul Labrancha Maira	Daniel Basen, Directour général			
Paul Labranche, Maire	Daniel Bacon, Directeur général			